



Prefet Isère
DDT ISERE
Service Environnement
17, Boulevard VALLIER BP 45
38040 GRENOBLE Cedex 9

Crolles, le 19/10/2020

V/Réf : JR/EC Dossier suivi par Jérémie ROSSETTO
N/Réf : HB/NM/JPR/SF/2020-001625
Objet : Demande d'avis/Autorisation Environnementale
« Equipement en enneigeurs de la piste du Schuss des Dames » à
Chamrousse
Affaire suivie par JPR

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez saisi le 01/10/2020 du dossier cité en objet et avez sollicité l'avis de la communauté de communes Le Grésivaudan conformément à l'article L.1221-1-III du code de l'environnement.

Nous avons étudié l'étude d'impact actualisée portant sur l'équipement en enneigeurs de la piste du Schuss des dames (alimentée notamment par une retenue de Roche Béranger elle-même déjà autorisée) sur la commune de Chamrousse.

C'est un document très complet qui semble avoir pris pleinement en compte la démarche éviter/réduire/compenser.

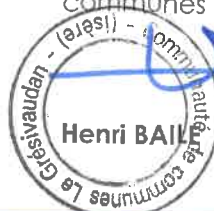
L'instruction technique du projet d'investissement susceptible d'être aidé financièrement au titre de notre politique touristique est favorable. Conduite conjointement avec le Département, au regard de l'étude destinée à analyser la pertinence des projets de « neige de culture » du Département, elle s'intègre également dans les orientations de notre schéma touristique du Grésivaudan.

Au titre de notre politique en matière d'eau potable, élément sur lequel nous sommes particulièrement vigilants, le dossier confirme que la ressource en eau de Chamrousse ne sera pas impactée, la priorité à l'alimentation humaine, traduite par les débits réservés et traitée dans l'autorisation précédente (conforme au SDAGE et à notre schéma directeur intercommunal), restant affirmée et préservée.

Dès lors, par la présente, je vous confirme mon avis favorable dans le cadre de l'évaluation environnementale en cours.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Président de la communauté de
communes Le Grésivaudan



Le GRÉSIVAUDAN

communauté de communes

390, rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

www.le-gresivaudan.fr

Tél. : 04 76 08 04 57 - Fax : 04 76 08 85 61 - bienvenue@le-gresivaudan.fr